



Les Gets
- MAIRIE -

DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNE LES GETS

Demande de subvention au titre de l'année 2024

I- STATUTS DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :	
Président :	Vice-Président :
Trésorier :	Secrétaire :
Téléphone :	Mail :
Statuts déposés en Sous-Préfecture le :	
Convention avec la commune : OUI NON <i>signée le :</i>	
N° de SIRET	

EFFECTIFS		
Au 01/01/2024 :	Dont adultes :	Dont enfants :
Rappel 2023 :	Dont adultes :	Dont enfants :
REPARTITION	Gétois :	Autres :
Nombre de bénévoles :		
Nombre de salariés :		

II- ROLE DE L'ASSOCIATION AU SEIN DE LA VIE DE LA COMMUNE

<u>Activités organisées dans la Commune</u>	→
Nombre :	→
	→
	→
	→
	→

<u>Activités auxquels l'association a participé dans la Commune</u> Nombre :	→ → → → → →
<u>Activités auxquels l'association a participé en dehors de la Commune</u> Nombre :	→ → →
<u>Autres activités</u>	→ → →
Revue de Presse (<i>Joindre si possible une copie</i>)	
<u>Programme des activités 2024</u>	→ → → → → →

III- COMPTE RENDU FINANCIER 2023

Exercice Comptable du Au

CHARGES	REALISATION	RECETTES	REALISATION
CHARGES		RESSOURCES	
ACHAT		VENTE DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Autres fournitures		▪ Commune des Gets	
SERVICES EXTERIEURS			
Locations immobilières et mobilières		▪ Autres (à préciser)	
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation			
Divers			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Autres organismes	
IMPOTS ET TAXES		Organismes	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunération des personnels		CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel			
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
CHARGES FINANCIERES			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		PRODUITS FINANCIERS	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		REPORTS	
Report Déficit 2023 reporté		Excédents 2023 reportés	
TOTAL DE DEPENSES :		TOTAL DES RECETTES :	RESULTAT :

IV- BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION / 2024

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice : 2023

Date de début :

Date de fin :

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
ACHAT		VENTE DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Sous-traitance générale		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance		-	
Documentation		-	
Divers		Département(s) :	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		-	
Frais postaux et de télécommunications		Autres	
Services bancaires, autres		-	
IMPOTS ET TAXES		-	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		- emplois aidés :	
CHARGES DE PERSONNEL		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels		-	
Charges sociales		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		PRODUITS FINANCIERS	
CHARGES FINANCIERES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (PROVISIONS POUR RENOUVELLEMENT)		TRANSFERT DE CHARGES	
Report : déficit 2023 reporté		Report : excédent 2023 reporté	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	

VALORISATION DES AVANTAGES EN NATURE			
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de bien et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

L'association sollicite une subvention de € pour l'année 2024.

L'association bénéficiant d'une subvention communale supérieure à 23 000 € est tenue de fournir à la collectivité les comptes annuels certifiés par un comptable, elle doit également conclure une convention avec la commune (Décret 2001-495 du 6/06/2001).

La situation de trésorerie à la date de la demande devra être accompagnée du relevé du ou des comptes bancaires et d'une situation de caisse (en cas d'argent liquide).

Le

Certifié exact par Monsieur ou Madame :
Président

Trésorier(e),